

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20170614-D2017-39-DE
Date de télétransmission : 20/06/2017
Date de réception préfecture : 20/06/2017

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2017-39 en date du 14/06/2017 portant sur une décision modificative n°01 au budget assainissement 2017 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 14 juin 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 07 juin 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Christine CASTANET, Christelle LATOUR, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES.

Mme Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	0	12	12	12	0

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant qu'il y a lieu de rectifier de 3,00 € le montant du déficit d'investissement reporté au budget d'assainissement 2017 ;
- Considérant qu'il y a lieu de procéder à la modification de l'imputation d'une dépense de 2225,00 €, effectuée sur l'exercice 2013, correspondant à des frais d'étude dans le cadre de la réhabilitation de la station de traitement des Allois, afin de permettre de procéder à l'amortissement correspondant ;
- **DECIDE** d'apporter à la section d'investissement du budget assainissement 2017 les modifications ci-après.

SECTION	DEP-REC	COMPTE	INTITULE	MONTANT (€)
Inv	Dep	001	Déficit d'investissement reporté	- 3,00
Inv	Dep	2158	Immobilisations corporelles - Installation matériel et outillage technique	+ 2 225,00
Inv	Dep	2315	Immobilisations en cours - Installation matériel et outillage technique	+ 3,00
Inv	Rec	203	Immobilisations corporelles – Frais d'étude, de recherche et de développement	+2 225,00

A La Geneytouse, le 16 juin 2017

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 16 juin 2017.